



***Le 5 décembre prochain vous allez être appelé(e) à élire vos représentants des locataires pour 4 ans aux Conseils d'Administrations d'Auvergne Habitat, de Logidôme, de l'Ophis, et SCIC Habitat.***

Avant de vous exposer la profession de foi de l'**Association Force Ouvrière Consommateurs**, permettez nous de nous présenter.

L'**A.F.O.C** est une des cinq associations agréées nationalement qui a pour valeur de défendre les intérêts des locataires et les droits des consommateurs. Cette activité bénévole est assumée par des militants qui dans un premier temps ont choisi de se regrouper pour défendre le pouvoir d'achat des salariés, l'emploi, les conditions de travail, la protection sociale ainsi que les droits fondamentaux tel le droit au logement.

Dans un contexte national sclérosé par l'austérité où le manque crucial de pouvoir d'achat occasionne la précarité, où une désastreuse politique sociale crée chaque jour davantage de mécontents, les militants qui représentent l'**A.F.O.C** veulent construire un avenir meilleur et s'opposent fermement à toutes les décisions qui remettent en cause les droits des salariés, des retraités, des personnes sans emploi, des familles.

Aussi, nous présentons des listes de candidats auprès de chaque bailleur social afin de défendre les intérêts des locataires. Cela aussi bien au niveau du département que dans les régions, ou encore au niveau national, pour que cet ensemble structurel puisse influencer vers une meilleure protection du locataire.

Les candidats présentés par l'**A.F.O.C** sont des locataires comme vous. Ce sont des femmes et des hommes qui connaissent bien vos problèmes, car ils les vivent aussi au quotidien.

Ils sauront être à vos côtés, vous conseiller, vous représenter et vous défendre.

# **Pour la représentation et défense des locataires et de leurs droits. Les élus de l'**A.F.O.C** s'engagent et se mobiliseront pour :**

La maîtrise des loyers et le contrôle des charges locatives.

Défendre l'accroissement d'une offre locative sociale adaptée aux ressources et aux besoins de tous.

L'amélioration de la qualité du dialogue avec le bailleur.

Favoriser les propositions d'échange de logement selon les besoins du locataire.

Réclamer l'entretien systématique et la réparation rapide des équipements collectifs (ascenseurs, parties communes, sanitaires...).

Une vraie prise en charge des réclamations par téléphone.

Exiger l'aménagement des logements existants et des infrastructures en cas de handicap ou de perte d'autonomie.

La présence des gardiens dans les immeubles.

La mixité la plus large des locataires pour une vie collective de meilleure qualité.

Pour la rénovation du parc locatif social avec des logements toujours plus confortables répondant aux besoins réels des familles.

Pour des espaces verts adaptés et entretenus.

**ALORS MON LOGEMENT JE LE DEFENDS !  
JE VOTE**



[Afoc.63@orange.fr](mailto:Afoc.63@orange.fr) – [www.afoc.net](http://www.afoc.net)  
38 rue Raynaud 63000 Clermont  
04 73 92 30 33